



RCS : TOURS

Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00180

Numéro SIREN : 321 876 377

Nom ou dénomination : FONDIS

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2017 sous le numéro de dépôt 1377



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Florent SABIN

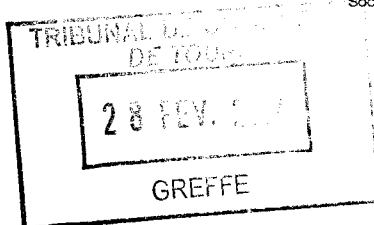
Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes



2017001377

FONDIS

4, Avenue Jean Jaurès
37230 FONDETTES

S.A.S. au capital de 305 000 €
R.C.S. Tours 321 876 377

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Mai 2015 au 30 Avril 2016

Certifié conforme



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/04/16 Durée 12 mois			Clôture au 30/04/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	12 126 215	4 472 559	7 653 655	7 088 257
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	592 131	57 936	534 195	508 700
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	58 538	57 936	601	107
FONDS COMMERCIAL (1)	533 593		533 593	508 593
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 544 039	4 414 622	5 129 416	5 629 622
TERRAINS	1 505 526	22 760	1 482 765	1 357 253
CONSTRUCTIONS	5 729 392	2 641 026	3 088 366	3 761 274
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	1 949 065	1 544 438	404 627	395 072
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	300 054	206 397	93 656	114 403
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	60 000		60 000	1 617
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 990 044		1 990 044	949 934
PARTICIPATIONS	302 449		302 449	302 449
TITRES IMMOBILISES DIVERS	482 653		482 653	476 558
PRETS	1 126 350		1 126 350	94 411
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	78 591		78 591	76 515
ACTIF CIRCULANT	6 522 036	3 644	6 518 392	5 460 530
STOCKS ET EN-COURS	2 871 948		2 871 948	2 751 571
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	12 288		12 288	13 414
MARCHANDISES	2 859 659		2 859 659	2 738 156
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	105 442		105 442	79 698
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 160 173	3 644	1 156 529	925 556
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	98 504	3 644	94 860	78 915
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 061 669		1 061 669	846 640
CREANCES DIVERSES (3)	1 243 039		1 243 039	664 221
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	63 825		63 825	63 825
DISPONIBILITES	983 537		983 537	888 877
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	94 071		94 071	86 779
TOTAL GENERAL	18 648 252	4 476 203	14 172 048	12 548 788
(1) Dont droit au bail			88 825	63 825
(2) Dont à moins d'un an			9 270	2 989
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/04/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	4 375 749	3 217 688
CAPITAL	305 000	305 000
RESERVES	2 662 688	2 123 532
RESERVE LEGALE	30 500	30 500
AUTRES RESERVES	2 632 188	2 093 032
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 408 060	789 156
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>4 375 749</i>	<i>3 217 688</i>
 PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	 69 253	 58 388
PROVISIONS POUR RISQUES	69 253	58 388
 DETTES (1)	 9 727 045	 9 272 711
DETTES FINANCIERES (2)	5 031 510	5 065 153
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	4 079 044	4 299 219
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	952 465	765 934
DETTES D'EXPLOITATION	4 591 944	4 113 743
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 042 545	2 643 896
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 452 020	1 357 598
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	97 379	112 248
DETTES DIVERSES	79 264	65 613
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	56 338	41 834
AUTRES DETTES DIVERSES	22 925	23 779
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	24 325	28 200
 TOTAL GENERAL	 14 172 048	 12 548 788
 (1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	 4 121 799 5 605 246	 4 260 231 5 012 480



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/04/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	37 521 963	36 371 720
VENTES DE MARCHANDISES	36 590 018	35 500 310
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	19 456	12 111
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	679 902	644 926
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	37 289 377	36 157 348
REPRISES SUR PROVISIONS	13 064	
TRANSFERTS DE CHARGES	22 653	26 406
AUTRES PRODUITS	196 867	187 966
CHARGES D'EXPLOITATION	36 120 472	34 969 497
ACHATS DE MARCHANDISES	29 075 273	28 482 722
VARIATION DES STOCKS	(121 503)	(311 256)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	4 316	8 340
VARIATION DES STOCKS	1 126	2 186
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 566 987	2 371 086
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	434 454	505 077
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 816 933	2 643 572
CHARGES SOCIALES	847 624	778 777
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	481 519	476 880
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	3 644	3 064
AUTRES CHARGES	10 095	9 045
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 401 491	1 402 223
PRODUITS FINANCIERS	100 254	104 829
PARTICIPATIONS	88 822	85 828
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 396	1 155
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	7 035	17 845
CHARGES FINANCIERES	148 380	151 094
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	148 380	151 094
RESULTAT FINANCIER	(48 126)	(46 264)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 353 365	1 355 958



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/04/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/15 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 907 666 1 907 666	10 796 10 796
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	922 580 370 017 531 697 20 865	11 625 17 11 026 582
RESULTAT EXCEPTIONNEL	985 086	(829)
PARTICIPATION DES SALAIRES	297 740	284 751
IMPOTS SUR LES BENEFICES	632 651	281 222
<i>Total des produits</i>	<i>39 529 884</i>	<i>36 487 346</i>
<i>Total des charges</i>	<i>38 121 824</i>	<i>35 698 190</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 408 060	789 156
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	91 674 2 442	86 341 2 219

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 13 novembre 2014, la société Fondis a vendu un bâtiment d'une surface de 1 700 m² servant exclusivement de réserves pour un montant de 1 900 k€.

La société a octroyé une subvention à caractère commercial à une de ses filiales pour un montant de 370 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 15 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 500 actions de 122 euros.

Fonds commercial

* Droit au Bail VAIDIS « Cave à vins »	Acquisition le 01/01/2004	20 580
* Droit au bail GIRARD « Pressing »	Acquisition le 03/09/2004	15 245
* Droit au bail VIAULT « Pressing »	Acquisition le 04/04/2013	18 000
* Fonds de commerce Librairie-papeterie-presse	Acquisition le 05/12/2001	57 168
* Fonds de commerce Hard Discount	Acquisition le 22/07/2004	387 600
* Droit au bail WALTER « Articles de sports »	Acquisition le 20/01/2014	10 000
* Droit au bail CAUDRON « Articles de Télévision-Image-Son »	Acquisition le 13/11/2015	25 000
		533 593

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	565 515	25 000		592 132
Immobilisations corporelles	10 186 416	513 506	1 154 266 (1)	9 544 039
Immobilisations financières - titres	779 007	6 095		785 102
Immobilisations financières - créances	170 927	1 037 529	3 514	1 204 942
	11 701 866	1 582 130	1 157 780	12 126 215

(1) dont 1 106 k€ correspondant au bâtiment cédé.

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	56 814	1 123		57 937
Immobilisations corporelles	4 556 794	480 397	622 569 (1)	4 414 623
	4 613 608	481 520 (*)	622 569	4 472 559

(*) Dont dotation : . linéaire 440 358
. dégressive 41 162
. exceptionnelle

(1) dont 583 k€ correspondant au bâtiment cédé.

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	58 388	20 866	10 000	69 254
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	3 065	3 644	3 065	3 644
	61 453	24 510	13 065	72 898
(*) Dont : . exploitation		3 644	13 065	
. financier				
. exceptionnel		20 866		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : 10 000

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée par la société coopérative nationale à la société s'élève à 49.2 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, mais un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris a infirmé ce jugement. Dans l'attente de la décision de la Cour de Cassation, un pourvoi ayant été formé contre cet arrêt, les présents comptes annuels intègrent une provision pour litige de 49.2 k€, issu du risque de restitution desdites ristournes.

- Risque de redressement à la suite d'un Contrôle URSSAF à hauteur de 20 k€.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 204 942	9 270	1 195 671
Acomptes versés sur commandes	105 442	105 442	
Créances d'exploitation	1 160 173	1 160 173	
Créances diverses	1 243 039	1 243 039	
Charges constatées d'avance	94 071	94 071	
	3 807 668	2 611 997	1 195 671

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	3 411	3 411		
Emprunts bancaires (1)	4 075 634	490 963	1 852 077	1 732 594
Emprunts & dettes financières divers (2)	952 465	671 554	280 911	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	4 591 945	4 335 728		256 217
Dettes diverses	79 265	79 265		
Produits constatés d'avance	24 326	24 326		
	9 727 046	5 605 247	2 132 988	1 988 811

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 3 411

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 250 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 469 845

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 633 570

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	337
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	314

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Hypermarché	28 866 849
- Drive	8 422 529
	37 289 377

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	6
- Agents de maîtrise	17
- Employés	93
	116

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2014, qui s'élève à 136 043 a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, et de recrutement.

Pour les salaires versés en 2015, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2016.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 145 815 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations corporelles	531 697	1 907 667
Pénalités et amendes non déductibles	17	-
Subvention à caractère commercial accordée à une filiale	370 000	-
Provision pour risque « contrôle URSSAF »	20 000	-
Provision pour risque commercial	866	-
	922 580	1 907 667

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	256 217
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	41 523
	<u>297 740</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère 2 J.B.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	367 842
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	264 809
	<u>632 651</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	157 355
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	197 206

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, prêteur de deniers et hypothèque) pour un montant de 3 779 820 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 245 610	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 37 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2015

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 197 250 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprise liées	2 J.B.	LE TULPIER	CHARPI
Participations		152 449	150 000
Clients et comptes rattaches			25 064
Créances diverses			473 815
Emprunts et dettes financières divers	538 771	94 799	
Dettes fournisseurs et comptes rattaches		13 724	
Autres dettes d'exploitation			1 276
Produits de participation		88 822	
Intérêts et produits assimilés divers	260		2 592
Intérêts et charges assimilées		2 442	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			370 000

Filiales & participation à plus de 50 %S.C.I. LE TULPIER
37230 Fondettes
Tours 330 674 425S.A.R.L. CHARPI
37 230 Fondettes
Tours 520 366 824

Capital	7 622	50 000
Capitaux propres autres que le capital	95 184	-295 994
Quote-part du capital détenu	100.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	152 449	150 000
Valeur nette des titres détenus	152 449	150 000
Prêts et avances consentis	0	465 807
Cautions & avals donnés	0	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	137 238	1 508 102
Résultat du dernier exercice clos	90 315	-244 993
Dividendes encaissés	88 822	0
Subvention à caractère commercial accordée	0	370 000

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Siège Social

4 rue Papiou de la Verrie
49000 Angers
T. 02 41 66 77 88

Bureau de TOURS

7 Rue Dora Maar
Espace Rimbaud
BP 67152
37071 Tours Cedex 2
Tél. : 02.47.71.23.45
Fax. : 01.57.67.47.53
strego.tours@strego.fr

Exemplaire destiné au Greffe

FONDIS

Société par actions simplifiée au capital de 305 000 €

Siège social : 4, avenue Jean Jaurès

37230 FONDETTES

RCS TOURS 321 876 377

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2016

FONDIS

Société par actions simplifiée au capital de 305 000 €

Siège social : 4, avenue Jean Jaurès

37230 FONDETTES

RCS TOURS 321 876 377

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 avril 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS FONDIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de nos appréciations
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, appellent les commentaires suivants :

- L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks.

Nous nous sommes assurés du caractère régulier de la méthode et de sa correcte application.

D'autre part, nous avons procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Tours, le 12 octobre 2016

Le Commissaire aux Comptes
STREGO AUDIT



Agnès DELAMETTE

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2016

BILAN

ACTIF	Clôture au 30/04/16 Durée 12 mois			Clôture au 30/04/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	12 126 215	4 472 559	7 653 655	7 088 257
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	592 131	57 936	534 195	508 700
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	58 538	57 936	601	107
FONDS COMMERCIAL (1)	533 593		533 593	508 593
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 544 039	4 414 622	5 129 416	5 629 622
TERRAINS	1 505 526	22 760	1 482 765	1 357 253
CONSTRUCTIONS	5 729 392	2 641 026	3 088 366	3 761 274
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	1 949 065	1 544 438	404 627	395 072
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	300 054	206 397	93 656	114 403
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	60 000		60 000	1 617
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 990 044		1 990 044	949 934
PARTICIPATIONS	302 449		302 449	302 449
TITRES IMMOBILISES DIVERS	482 653		482 653	476 558
PRETS	1 126 350		1 126 350	94 411
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	78 591		78 591	76 515
ACTIF CIRCULANT	6 522 036	3 644	6 518 392	5 460 530
STOCKS ET EN-COURS	2 871 948		2 871 948	2 751 571
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	12 288		12 288	13 414
MARCHANDISES	2 859 659		2 859 659	2 738 156
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	105 442		105 442	79 698
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 160 173	3 644	1 156 529	925 556
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	98 504	3 644	94 860	78 915
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 061 669		1 061 669	846 640
CREANCES DIVERSES (3)	1 243 039		1 243 039	664 221
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	63 825		63 825	63 825
DISPONIBILITES	983 537		983 537	888 877
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	94 071		94 071	86 779
TOTAL GENERAL	18 648 252	4 476 203	14 172 048	12 548 788
(1) Dont droit au bail			88 825	63 825
(2) Dont à moins d'un an			9 270	2 989
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/04/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	4 375 749	3 217 688
CAPITAL	305 000	305 000
RESERVES	2 662 688	2 123 532
RESERVE LEGALE	30 500	30 500
AUTRES RESERVES	2 632 188	2 093 032
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 408 060	789 156
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	4 375 749	3 217 688
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	69 253	58 388
PROVISIONS POUR RISQUES	69 253	58 388
DETTES (1)	9 727 045	9 272 711
DETTES FINANCIERES (2)	5 031 510	5 065 153
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	4 079 044	4 299 219
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	952 465	765 934
DETTES D'EXPLOITATION	4 591 944	4 113 743
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 042 545	2 643 896
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 452 020	1 357 598
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	97 379	112 248
DETTES DIVERSES	79 264	65 613
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	56 338	41 834
AUTRES DETTES DIVERSES	22 925	23 779
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	24 325	28 200
TOTAL GENERAL	14 172 048	12 548 788
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	4 121 799 5 605 246	4 260 231 5 012 480
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/04/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	37 521 963	36 371 720
VENTES DE MARCHANDISES	36 590 018	35 500 310
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	19 456	12 111
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	679 902	644 926
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	37 289 377	36 157 348
REPRISES SUR PROVISIONS	13 064	
TRANSFERTS DE CHARGES	22 653	26 406
AUTRES PRODUITS	196 867	187 966
CHARGES D'EXPLOITATION	36 120 472	34 969 497
ACHATS DE MARCHANDISES	29 075 273	28 482 722
VARIATION DES STOCKS	(121 503)	(311 256)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	4 316	8 340
VARIATION DES STOCKS	1 126	2 186
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 566 987	2 371 086
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	434 454	505 077
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 816 933	2 643 572
CHARGES SOCIALES	847 624	778 777
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	481 519	476 880
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	3 644	3 064
AUTRES CHARGES	10 095	9 045
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 401 491	1 402 223
PRODUITS FINANCIERS	100 254	104 829
PARTICIPATIONS	88 822	85 828
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 396	1 155
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	7 035	17 845
CHARGES FINANCIERES	148 380	151 094
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	148 380	151 094
RESULTAT FINANCIER	(48 126)	(46 264)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 353 365	1 355 958



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/04/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/15 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 907 666	10 796
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 907 666	10 796
CHARGES EXCEPTIONNELLES	922 580	11 625
SUR OPERATIONS DE GESTION	370 017	17
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	531 697	11 026
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	20 865	582
RESULTAT EXCEPTIONNEL	985 086	(829)
PARTICIPATION DES SALAIRES	297 740	284 751
IMPOTS SUR LES BENEFICES	632 651	281 222
<i>Total des produits</i>	<i>39 529 884</i>	<i>36 487 346</i>
<i>Total des charges</i>	<i>38 121 824</i>	<i>35 698 190</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 408 060	789 156
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	91 674	86 341
Charges financières concernant les entreprises liées	2 442	2 219



ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 13 novembre 2014, la société Fondis a vendu un bâtiment d'une surface de 1 700 m² servant exclusivement de réserves pour un montant de 1 900 k€.

La société a octroyé une subvention à caractère commercial à une de ses filiales pour un montant de 370 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 15 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 500 actions de 122 euros.

Fonds commercial

* Droit au Bail VAIDIS « Cave à vins »	Acquisition le 01/01/2004	20 580
* Droit au bail GIRARD « Pressing »	Acquisition le 03/09/2004	15 245
* Droit au bail VIAULT « Pressing »	Acquisition le 04/04/2013	18 000
* Fonds de commerce Librairie-papeterie-presse	Acquisition le 05/12/2001	57 168
* Fonds de commerce Hard Discount	Acquisition le 22/07/2004	387 600
* Droit au bail WALTER « Articles de sports »	Acquisition le 20/01/2014	10 000
* Droit au bail CAUDRON « Articles de Télévision-Image-Son »	Acquisition le 13/11/2015	25 000
		533 593

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	565 515	25 000		592 132
Immobilisations corporelles	10 186 416	513 506	1 154 266 (1)	9 544 039
Immobilisations financières - titres	779 007	6 095		785 102
Immobilisations financières - créances	170 927	1 037 529	3 514	1 204 942
	11 701 866	1 582 130	1 157 780	12 126 215

(1) dont 1 106 k€ correspondant au bâtiment cédé.

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	56 814	1 123		57 937
Immobilisations corporelles	4 556 794	480 397	622 569 (1)	4 414 623
	4 613 608	481 520 (*)	622 569	4 472 559

(*) Dont dotation : . linéaire 440 358
. dégressive 41 162
. exceptionnelle

(1) dont 583 k€ correspondant au bâtiment cédé.

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	58 388	20 866	10 000	69 254
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	3 065	3 644	3 065	3 644
	61 453	24 510	13 065	72 898
(*) Dont :				
. exploitation		3 644	13 065	
. financier				
. exceptionnel		20 866		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : 10 000

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée par la société coopérative nationale à la société s'élève à 49.2 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, mais un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris a infirmé ce jugement. Dans l'attente de la décision de la Cour de Cassation, un pourvoi ayant été formé contre cet arrêt, les présents comptes annuels intègrent une provision pour litige de 49.2 k€, issu du risque de restitution desdites ristournes.

- Risque de redressement à la suite d'un Contrôle URSSAF à hauteur de 20 k€.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 204 942	9 270	1 195 671
Acomptes versés sur commandes	105 442	105 442	
Créances d'exploitation	1 160 173	1 160 173	
Créances diverses	1 243 039	1 243 039	
Charges constatées d'avance	94 071	94 071	
	3 807 668	2 611 997	1 195 671

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	3 411	3 411		
Emprunts bancaires (1)	4 075 634	490 963	1 852 077	1 732 594
Emprunts & dettes financières divers (2)	952 465	671 554	280 911	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	4 591 945	4 335 728		256 217
Dettes diverses	79 265	79 265		
Produits constatés d'avance	24 326	24 326		
	9 727 046	5 605 247	2 132 988	1 988 811

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 3 411

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 250 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 469 845

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 633 570



Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	337
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	314

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Hypermarché	28 866 849
- Drive	8 422 529
	<u>37 289 377</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	6
- Agents de maîtrise	17
- Employés	93
	<u>116</u>

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2014, qui s'élève à 136 043 a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, et de recrutement.

Pour les salaires versés en 2015, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2016.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 145 815 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations corporelles	531 697	1 907 667
Pénalités et amendes non déductibles	17	-
Subvention à caractère commercial accordée à une filiale	370 000	-
Provision pour risque « contrôle URSSAF »	20 000	-
Provision pour risque commercial	866	-
	922 580	1 907 667

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	256 217
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	41 523
	297 740

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère 2 J.B.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	367 842
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	264 809
	<u>632 651</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	157 355
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	197 206

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, prêteur de deniers et hypothèque) pour un montant de 3 779 820 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 245 610	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 37 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2015

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 197 250 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprise liées

	2 J.B.	LE TULIPIER	CHARPI
Participations		152 449	150 000
Clients et comptes rattaches			25 064
Créances diverses			473 815
Emprunts et dettes financières divers	538 771	94 799	
Dettes fournisseurs et comptes rattaches		13 724	
Autres dettes d'exploitation			1 276
Produits de participation		88 822	
Intérêts et produits assimilés divers	260		2 592
Intérêts et charges assimilées		2 442	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			370 000



Filiales & participation à plus de 50 %S.C.I. LE TULPIER
37230 Fondettes
Tours 330 674 425S.A.R.L. CHARPI
37 230 Fondettes
Tours 520 366 624

Capital	7 622	50 000
Capitaux propres autres que le capital	95 184	-295 994
Quote-part du capital détenu	100.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	152 449	150 000
Valeur nette des titres détenus	152 449	150 000
Prêts et avances consentis	0	465 807
Cautions & avals donnés	0	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	137 238	1 508 102
Résultat du dernier exercice clos	90 315	-244 993
Dividendes encaissés	88 822	0
Subvention à caractère commercial accordée	0	370 000

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.



FONDIS
Société par actions simplifiée au capital de 305 000 euros
Siège social : 4 avenue Jean Jaurès - 37230 FONDETTES
321 876 377 RCS TOURS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 OCTOBRE 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 408 060,79 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 408 060,79 euros

A titre de dividendes 350 000,00 euros

Soit 140 euros par action

Le solde 1 058 060,79 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 3 690 249,26 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 560 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 349 440 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/04/2013	250 000 €	2 500	400 €	249 600 €
30/04/2014	250 000 €	2 500	400 €	249 600 €
30/04/2015	250 000 €	2 500	400 €	249 600 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 octobre 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

Monsieur Jacques BOUHIER

